

ABONNEMENT.

Saumur : Un an 30 fr. Six mois 16 Trois mois 8

Poste :

Un an 35 fr. Six mois 18 Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR, Chez tous les Libraires ; A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c. Réclames, — 30 Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas. Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Cie, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

4 Février 1876.

ARRONDISSEMENT DE SAUMUR.

Elections à la Chambre des députés.

Candidat :

Henri DELAVAU DÉPUTÉ SORTANT.

H. Delavan, Député sortant.

A MM. les Électeurs de l'arrondissement de Saumur.

MESSIEURS ET CHERS CONCITOYENS,

En 1874, élu député par plus de cent mille suffrages, j'espérais, comme vous, le salut de la France d'un gouvernement qui nous eût donné la sécurité à l'intérieur, des alliances à l'étranger et de meilleures conditions de paix.

Aujourd'hui, sous une Constitution qui se donne à titre d'essai et fixe elle-même l'époque de sa révision, qui donc peut refuser son respect à la loi et son concours au pays ?

Si vous avez toujours confiance en moi, je continuerai à défendre la religion, la famille, la propriété, bases de l'ordre social, et à fortifier, en des mains loyales et fermes, l'autorité qui seule assure la liberté des honnêtes gens.

L'avenir est encore plein d'inquiétudes ; unissons nos efforts afin que la France puisse développer, dans le calme et la paix, ses forces et ses richesses, sous un gouvernement respecté.

Honoré d'un nouveau mandat, je soutien-

drais donc résolument la politique du Maréchal, dont le programme conciliant et conservateur doit rallier tous ceux qui aiment sincèrement leur pays.

Né au milieu de vous, ai-je besoin d'ajouter que tous les intérêts de notre arrondissement me sont chers et que je serai toujours prêt à les soutenir.

Recevez, Messieurs, l'assurance de mon entier dévouement.

Bulletin politique.

Le Parlement de Berlin vient de terminer la seconde délibération de la réforme du Code pénal allemand, et cette discussion a été un échec pour M. de Bismark. Une majorité de quatre voix a repoussé le paragraphe qui punissait de deux ans de forteresse les ecclésiastiques coupables d'avoir traité en chaire ou par écrit des matières politico-religieuses.

Le Reichstag s'est révolté contre cette pénalité draconienne, œuvre de la haine anticatholique du chancelier. Celui-ci ne s'attendait pas à une pareille résistance de la part d'une Assemblée qu'il est habitué à conduire à son gré. Nous espérons que la troisième délibération amènera pour lui une nouvelle défaite. M. de Bismark ne se contente pas de dépouiller le clergé, de l'opprimer par tous les moyens, il veut encore le réduire au silence et lui défendre de protester contre la tyrannie. Il se trouvera peut-être au Parlement allemand des consciences indépendantes qui ne voudront pas se résigner à perdre en même temps la liberté et la dignité.

Un autre échec, bien plus significatif, est celui que M. de Bismark a éprouvé dans la discussion de l'article contre les

socialistes. Cet article a été repoussé à l'unanimité ; pas un député ne s'est levé pour le défendre !

Il y a dans ces débats une logique profonde !

Quelles objections formuler contre le socialisme quand on attaque les dogmes catholiques, la morale de l'Eglise, qui est la seule gardienne immortelle des droits de chacun ? Quels droits sociaux peut invoquer un premier ministre quand il les viole tous ? Quel respect peut-il exiger pour son Etat sans Dieu, quand il n'en garde aucun pour la loi divine, qui est la base de toute société ?

Les journaux allemands nous apprennent qu'une sorte de stupeur s'est emparée du Parlement à la fin de cette discussion, et que les orateurs du gouvernement gardaient un morne silence, écrasés qu'ils étaient par l'ineffable logique de ces deux orateurs catholiques, MM. de Reischensperger et M. Windthorst. Leurs paroles méritaient d'être citées. Voici l'énergique apostrophe que le premier a adressée au parti du prince de Bismark :

« Vous vous plaignez, dit-il, des attaques contre la famille. Mais qui est-ce qui l'attaque le plus ? N'est-ce pas vous, qui venez d'introduire le mariage civil et qui voulez le substituer au mariage religieux ? N'est-ce pas vous qui tolérez ce théâtre où nulle pièce n'est admise sans que l'adultère lui serve de piment ? N'est-ce pas vous qui permettez ces étalages immondes que l'on rencontre à chaque pas dans les rues ? Vous voulez que la religion soit respectée ; mais n'est-ce pas vous qui l'attaquez et qui troublez sans cesse les consciences ? Vous redoutez les progrès de l'athéisme ; mais je ne vois pas la différence entre le socialiste qui l'éprouve tout cru et les professeurs que vous payez pour l'inculquer à notre société ! Ne voyons-nous pas arriver rapidement à sa huitième édition le livre le plus systématique qui ait jamais été écrit sur l'athéisme ? Il est écrit par un de vos professeurs. Comment voulez-vous, d'un côté, réprimer l'athéisme dans la bouche des socialistes, et, de l'autre,

le développer par la bouche de ceux qui enseignent en votre nom ? »

Après cet orateur est venu M. Windthorst, l'éloquent président du centre, qui a achevé d'écraser le ministère :

« Dans ce que soutiennent les socialistes, a-t-il dit, il y a du vrai. Ce vrai, reconnaissons-le. Le droit des pauvres, soutenons-le, défendons-le, satisfaisons-le. C'est notre devoir, et pour ceux qui ne l'ont pas vu jusqu'à présent, les yeux doivent aujourd'hui s'ouvrir. Il y a dans ces théories des utopies. Ces utopies, montrons-en la fausseté, l'impossibilité, l'impuissance ; instruisons les pauvres dans tout ce qui peut leur être utile. Mais surtout enseignons-leur la vertu chrétienne, la résignation chrétienne, l'épargne chrétienne, l'ordre chrétien. Apprenons-leur à se tirer d'une situation souvent fort douloureuse par les vertus qui les en feront sortir et par les améliorations sociales possibles.

« N'entrez pas davantage auprès d'eux l'action de l'Eglise. Vous dites que les socialistes, à Mayence, ont voté pour le candidat catholique. Cela ne prouve qu'une chose, c'est qu'ils auront compris que le véritable ami, l'ami dévoué et à toute épreuve du pauvre et du travailleur, c'est le prêtre catholique. Il n'y a que ce motif qui ait pu déterminer les ouvriers à agir ainsi ; car pour les chefs du socialisme, ceux qui impriment le mouvement, ils ne sont ennemis de personne autant que des catholiques. Cette haine, cet antagonisme, ils l'ont hérité de vous, messieurs du parti libéral. Les socialistes ne sont que vos enfants parfaitement légitimes et conséquents. Ils vous effraient aujourd'hui. Eh bien ! que vos principes vous effraient, et cessez cette lutte stérile et inutile à laquelle vous vous livrez depuis si longtemps ! »

Il n'y avait rien à répliquer à cette logique, et nul n'a répondu. Le vote a prouvé que les deux orateurs catholiques avaient frappé juste et qu'ils gagnaient la bataille. Le Monde, auquel nous empruntons la

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

ENSEIGNEMENT MUTUEL.

(Suite.)

Le soir, quand son mari fut sorti et ses enfants couchés, elle se trouva bien seule.

Pourtant elle ne demanda point sa voiture ; elle ne se souciait d'aller nulle part.

Elle prit un livre et le rejeta, une tapisserie et y fit trois points ; elle s'accouda à la fenêtre, et bâilla en regardant les étoiles de la plus belle nuit qu'on pût voir.

— Que je m'ennuie ! se dit-elle. Autrefois ce n'était pas ainsi : je passais presque toutes mes soirées auprès de la table de travail de mon mari, et je ne m'ennuyais pas. C'est sa faute aussi ; il ne reste plus jamais avec moi le soir.

Elle referma sa fenêtre et s'assit, boudeuse, au coin du canapé, avec l'intention de s'y endormir pour passer le temps.

Mais, au milieu de ce silence, troublé seulement par la calme respiration des petits enfants endormis, une voix s'éleva dans le cœur de la jeune femme, une voix qu'elle ne trouvait pas le temps d'é-

couler dans le tourbillon où s'écoulaient ses journées :

— Tu te plains de ton mari, disait cette voix ; mais lui, qui ne se plaint pas, crois-tu qu'il n'avait pas rêvé dans la compagnie de sa vie une femme plus sérieuse, plus attachée à son foyer, plus attentive à rendre heureux ceux qui l'entourent ?

Tu ne fais pas de mal, sans doute ; mais quel bien fais-tu ? Et ne pas faire tout le bien qu'on pourrait, n'est-ce pas déjà presque faire du mal ?

Tu regrettes vos douces soirées de travail mêlé de causeries, qui vous élevaient l'âme à tous les deux ; mais n'est-ce pas ta faute, si ton mari a peu à peu déserté la maison ?

C'est toi qui l'as mené sans cesse dans le monde ; et tu savais bien que, quand il t'accompagnait dans un bal, il eût mieux aimé rester au logis, et qu'il sacrifiait ses goûts à tes plaisirs.

Mais tu ne voulais pas le comprendre ; à force de courir de fête en fête, tu as perdu et tu lui as fait perdre l'habitude du chez soi ; et c'est ce qui fait que ce soir tu l'ennuies, parce que tu n'as pas à continuer l'ouvrage ou la lecture des jours précédents.

Quand même ton mari serait là, de quoi pourriez-vous causer ? On ne sait parler que de ce qui vous occupe ordinairement l'esprit, et le tien n'est plus rempli que de bagatelles.

Crois-tu que M. Hermond prendrait grand inté-

rêt à des questions de toilette, de loteries, de promenades, de petites médisances, d'aventures arrivées à telle ou telle personne ?

Non, sans doute ; il s'en irait bientôt chercher ailleurs une conversation plus intéressante.

Tu ne peux pas échanger avec lui des idées, car tu ne fais rien qui puisse entretenir des idées dans ton esprit.

Tu ne peux pas lui parler de tes lectures, puisque tu n'as jamais le temps d'ouvrir un livre ; ni de tes enfants, de leurs progrès, de leur éducation, de leur caractère, car tu les laisses aux soins de leur bonne, sans penser que c'est à toi de les instruire, dès qu'ils sont capables de comprendre et d'aimer, à aimer le bien et comprendre le beau !

Tu es toujours si occupée d'inutilités, que tu négliges les choses nécessaires, et que, jusqu'à ce jour, tu n'as pas encore trouvé le temps de t'apercevoir que tu n'es pas heureuse !

Ta vie se consume dans une activité sans résultat. Est-ce là le devoir ? Est-ce là le bonheur ?

Attristée par ces réflexions, M^{me} Hermond se leva, passa dans la chambre de ses enfants et les regarda dormir.

Le petit Louis lui parut mal couché : elle le souleva dans ses bras et arrangea son oreiller ; puis, avant de le quitter, elle l'embrassa.

« Ma bonne ! » murmura l'enfant dans son sommeil.

Ce mot blessa le cœur de la mère. Pourquoi n'avait-il pas dit : « Maman ! »

Le lendemain, la jeune femme voulut assister à la toilette de ses enfants, les faire causer, s'occuper d'eux.

Elle ne se troubla pas des sourires étonnés et malveillants de la femme de chambre ; mais ce qui l'affligea, ce fut de voir ses enfants aussi gênés avec elle qu'avec une étrangère. Puis, leur caractère se ressentait déjà du manque de direction. Claire était volontaire, capricieuse, préoccupée par-dessus tout de sa toilette et de l'effet que produisaient ses charmes de sept ans ; Georges était brutal, grossier dans ses propos, et prompt à inventer un mensonge pour cacher une sottise ; de plus, toujours en querelle avec sa sœur.

Berthe observa tout cela avec tristesse, et les enfants si mal peignés de la voisine lui revinrent en mémoire.

— Les miens ont meilleur air parce que je suis plus riche, se dit-elle ; mais sont-ils mieux élevés ?

Elle alla choisir dans des vêtements devenus trop petits ceux qui pouvaient se donner à des pauvres, et, ce paquet sous son bras, vêtue d'un simple peignoir et coiffée de son chapeau de jardin, elle se dirigea vers la petite porte, présentant vaguement qu'il était heureux que la veille elle ne l'eût pas trouvée ouverte.

Elle traversa la rue et entra chez la femme de

traduction de ces discours, ajoute que la cour a été très-affectée de cet échec.

« Le soir il y avait dîner chez l'empereur. Celui-ci était comme atterré. Un progressiste voulut parler de la séance à Sa Majesté : « Ne m'en parlez pas, dit l'empereur ; c'est trop douloureux. » Il se tourna ensuite vers quelques-uns de ses fidèles : « Et vous aussi, leur dit-il, vous avez voté contre moi ! » Cette tristesse se comprend. »

L'empereur Guillaume trouve douloureux qu'on lui refuse les armes pour frapper le socialisme. Il devrait aussi songer un peu à la douleur qu'il porte dans tous les cœurs catholiques de l'Allemagne.

Chronique générale.

Les journaux de province, que nous avons lus avec une grande attention, dit l'Union, de Paris, constatent que, dans beaucoup de départements, l'intervention inexplicable des bonapartistes a assuré le succès des radicaux là où ils n'auraient obtenu qu'une minorité dérisoire. Le département de la Haute-Loire en offre un exemple frappant. Sans M. Assézat de Bouteyre, candidat de l'Appel au peuple, qui a obtenu le chiffre ridicule de 44 voix, le candidat vraiment conservateur, M. de Flahac, battait le candidat républicain.

Les élections sénatoriales du 30 janvier deviennent une mine inépuisable pour les faiseurs de statistique. On a calculé que, dans les 90 collèges, le chiffre des électeurs s'élève à 43,363 ; il n'y a eu que 58 abstentions, soit 43,305 votes exprimés.

Le nombre des candidats s'élevait à 917. Un seul tour de scrutin a suffi dans 53 collèges ; deux tours ont été nécessaires dans 24 et trois tours dans 13.

A midi et demi, on connaissait à Paris le résultat des scrutins de Belfort et d'Epinal. A deux heures, le télégraphe avait transmis les 53 résultats du premier tour. A huit heures seulement on a connu les résultats du deuxième, et ceux du troisième tour ne sont parvenus qu'à minuit.

Sur les 300 membres dont se compose le Sénat, 186 faisaient partie de l'Assemblée nationale.

Afin de prouver que la Constitution républicaine a la majorité dans le Sénat, le Siècle classe les sénateurs en partisans du maintien de la Constitution et en révisionnistes. Il donne à ceux-ci 121 voix et à ceux-là 174. Seulement, pour obtenir ce dernier chiffre, il est obligé de porter comme antirévisionnistes 58 élus du centre gauche, 24 du groupe Lavergne et même 12 du centre droit libéral.

Or le Siècle ne peut ignorer que les libéraux du centre droit, les indécis du groupe Lavergne et bon nombre des Prudhommes du centre gauche réviseraient avec élan pour éviter la République radicale.

Pouvrier.

Tout était dans le même désordre que le jour précédent. Annette, — ainsi se nommait la pauvre femme, — fut très-contente du présent de M^{me} Hermond, et appela aussitôt ses enfants pour leur mettre ce qu'elle appelait de beaux habits neufs.

— Mais il faudrait les débarbouiller auparavant, dit M^{me} Hermond ; n'avez-vous point d'eau ici ?

Annette en alla chercher, et la jeune femme lava elle-même ces petits visages qui n'osaient pas, devant une si belle dame, être rebelles à l'eau froide. La mère la regardait faire.

— Peignez-les à présent, dit Berthe.

Et une fois le peigne trouvé à grand-peine sur la planche aux assiettes, les enfants, vite habillés, eurent la plus jolie mine du monde.

— Mais la robe est trop longue, les blouses sont trop larges ; il faut arranger tout cela, ma bonne femme.

— Oh ! cela ira bien tel que c'est, dit Annette d'un air nonchalant.

— Non pas ; vous l'arrangerez, ou je ne vous donne plus rien, entendez-vous ? Que ce soit fait demain, et je vous apporterai autre chose. Votre mari sera content de voir les petits mieux soignés, et cela l'empêchera peut-être d'aller au cabaret, hasarda M^{me} Hermond, à qui la pauvre femme avait déjà conté ses doléances sur la conduite de son mari.

Les radicaux sont inconsolables de l'échec de M. Louis Blanc. Ils se plaignent amèrement « du vote inouï qui a exclu de la liste sénatoriale de la Seine un des noms que le peuple aurait écrits les premiers. »

C'est un « acte inqualifiable, » s'écrie le Rappel ; c'est « une faute de lèse-démocratie, » gémit l'Evénement.

Et tous les bons radicaux de Paris s'en vont offrir des candidatures à Louis Blanc ; c'est à qui lui cédera sa place : dans le premier arrondissement, les citoyens Forest et Maillard se désistent en sa faveur ; dans le quatrième arrondissement, l'illustre Barodet en fait autant, et voici la lettre par laquelle il annonce sa résolution :

« Cher maître,

» Une réunion privée, composée de 183 électeurs du quatrième arrondissement, tenue le 27, m'a offert la candidature à l'unanimité.

» Aujourd'hui même, une deuxième réunion, composée de 350 électeurs du même arrondissement, tenue de 4 heures à 3, m'a offert la candidature à l'unanimité.

» Le quatrième arrondissement est celui que vous habitez. Il faut que le suffrage universel vous y venge de l'échec que vous a fait subir au Luxembourg le suffrage restreint.

» Je me retire devant vous, cher maître, avec bonheur, et je m'incline avec respect.

» Vous le permettez, et chacun de nous aura fait son devoir et servi la République.

» Le peuple fera le reste.

» Je vous serre affectueusement la main.

» Votre ami, etc. »

DEAK.

François Deak, le grand patriote hongrois, vient de mourir : ses compatriotes lui décernaient le nom de Juste, et le monde civilisé le proclame un homme droit et loyal. L'histoire inscrira-t-elle son nom parmi les grands hommes d'Etat ? Nous ne le pensons pas. François Deak s'était proposé un but honnête en lui-même ; il a combattu, pour l'atteindre, avec énergie et courage, n'employant que des moyens honnêtes, repoussant la violence d'où qu'elle vint, répudiant l'intrigue et la trahison, dédaignant les honneurs et les avantages personnels, calme dans le danger, résigné dans la défaite, modeste dans la victoire.

Cet honnête homme, si dévoué à sa patrie, meurt cependant au moment où son œuvre passe par une épreuve périlleuse, épreuve qui, nous le craignons fort, entraînera sa condamnation. Le but politique de Deak se résumait dans l'autonomie de la Hongrie avec la Constitution de 1848. C'était là son idéal qui a rempli son âme, absorbé son existence. Il a dû assister, pendant les dernières années de sa vie, au déclin de son parti, précurseur du déclin de son œuvre. Nous ne voulons pas raconter ici la longue histoire de cette lutte de la Hongrie avec le gouvernement de Vienne, avec

la dynastie même. Les Hongrois qui sauveront le trône de Marie-Thérèse obéissaient, à leur insu, à l'instinct de leur propre conservation : pourquoi François Deak et ses contemporains n'ont-ils pas suivi la même voie ?

Les premiers avaient compris que la monarchie autrichienne ne pouvait pas être un Etat national, mais qu'elle devait être une pour tenir tête à ses puissants voisins : ils ont scellé l'unité dynastique qui pouvait être la base de l'unité politique. Leurs descendants ont altéré cette union : au lieu d'aider les populations des autres provinces de l'empire à obtenir les institutions libérales qui leur manquaient et de consolider ainsi la monarchie, ils ne travaillaient qu'à isoler la Hongrie, s'imaginant que la Hongrie-Magyare pourrait faire l'œuvre de l'Autriche allemande. Ils voulaient substituer à la domination de Vienne celle de Pesth.

« La Constitution et rien que la Constitution » fut le cri de Deak et de son parti. Ils se renfermèrent impitoyablement dans ce programme, comme dans une citadelle qui se défend à outrance, sans se soucier qu'au tour d'elle tout brûle, tout croule, tout s'abîme.

Deak et ses amis ont fait bien du mal à l'empire d'Autriche et à sa dynastie. C'est grâce à eux qu'en 1848 la démagogie a pu lever la tête à Vienne et le panslavisme à Prague ; c'est grâce à eux que leur propre pays, oubliant son passé, a levé l'étendard de la révolte pour succomber sous les coups de l'armée russe. C'est eux encore qui, en 1859, obligèrent l'empereur d'Autriche à capituler devant les Italiens. C'est toujours eux qui facilitèrent l'œuvre de Bismark et pour qui Sadowa fut une victoire. Il fallait que l'empire d'Autriche fût démembré et expulsé de l'Allemagne, pour que les magyars pussent obtenir la Constitution de 1848.

Cette Constitution ne leur apporta pas de libertés plus étendues que celles qu'on leur avait offertes en 1861. On se rappelle qu'à cette dernière époque M. de Schmerling avait obtenu la sanction de l'empereur pour une constitution qui dotait la monarchie d'un Parlement unique, en même temps qu'elle laissait à chaque pays de la couronne ses immunités provinciales et son assemblée délibérante pour les affaires locales. Il dépendait de la Hongrie de faire réussir cette œuvre qui l'aurait probablement sauvée de Sadowa. Deak et son parti repoussèrent ce projet et prirent pour allié celui qui depuis a porté un coup fatal à la monarchie des Habsbourg.

Sadowa apporta à l'Autriche ce fameux dualisme qui veut que Vienne et Pesth aient des gouvernements distincts, des intérêts opposés, sous la même dynastie. Deak et ses Magyars n'avaient pas songé à cette circonstance que si l'Autriche n'est pas un Etat national, la Hongrie ne l'est pas davantage, et qu'en voulant scinder la monarchie en portions nationales on ne pourrait s'arrêter au chiffre deux. Ils avaient oublié qu'à part Vienne et Pesth, il y avait des centres nationaux appelés Prague, Brünn, Lom-

berg, Agram. L'existence de ces centres condamne le dualisme et compromet l'œuvre de Deak. Voilà dix ans que l'expérience a été tentée, et déjà des doutes sérieux s'élevèrent par rapport à son renouvellement. Deak aussi avait « sa queue, » et c'est cette queue qui veut gouverner aujourd'hui. Ou plutôt, c'est la conséquence du dualisme qui tend à s'imposer.

En 1867, Deak établit le compromis entre la politique centralisme de Vienne et le séparatisme des Magyars ; aujourd'hui, le séparatisme relève la tête. C'est là encore une voie funeste où s'engagent les Magyars ; pas à les en détourner, les conduira à leur perte définitive.

On ne saurait assez le répéter aux Magyars : l'indépendance de la Hongrie est une impossibilité. Les Magyars ne forment que le tiers de la population de ce pays, les deux autres tiers appartiennent pour une grande partie aux Slaves. C'est dire que la Hongrie, séparée de l'Autriche, deviendrait tôt ou tard une annexe de la Russie ou de quelque nouvelle combinaison de royaume Slave. L'œil le moins clairvoyant aperçoit cette perspective que ne veulent pas voir cependant les amis et disciples de Deak.

Le grand patriote est peut-être mort trop tôt : bien des déceptions, bien des douleurs lui seront épargnées. Sa doctrine est morte avec lui. Il laisse à ses compatriotes un grand problème à résoudre : puis-ils ne pas oublier qu'avec la dissolution de la monarchie autrichienne, la Hongrie disparaîtra à son tour. Nous n'espérons pas beaucoup, quant à nous, de la sagesse des Magyars : notre espoir, à nous qui croyons à la nécessité d'une forte Autriche, est fondé sur la sagesse et sur la fermeté de l'empereur François-Joseph.

(Le Constitutionnel.)

Buda-Pesth, 31 janvier.

Le corps embaumé de feu M. Deak a été porté de bonne heure aujourd'hui au palais de l'Académie, où tout avait été préparé pour le mettre dans une chapelle ardente à l'entrée de la salle. Dans l'après-midi, S. M. l'impératrice reine est venue déposer elle-même une magnifique couronne avec ces mots brodés en or : A François Deak, la reine Elisabeth.

Puis, s'agenouillant, Sa Majesté est restée quelque temps en prières. C'est un moment touchant que celui où l'illustre dame vient payer son tribut à la mémoire de son humble sujet.

La foule au dehors en témoigna son admiration par d'enthousiastes applaudissements.

Chronique locale et de l'ouest.

CONCERT DE CHARITÉ

Au profit des pauvres secourus par le Bureau de bienfaisance.

Mercredi 9 février, à 8 heures du soir.

Berthe prit un alphabet. La leçon fut pénible : les enfants n'avaient pas l'habitude d'être contraints, et la mère fut bien des fois tentée de jeter le livre et de renvoyer les écoliers à leurs jeux.

Pourtant elle s'arma de courage et de douceur, et finit par obtenir un peu d'attention de ses petits élèves.

Ensuite, au lieu d'aller promener le joli chapeau de tulle rose, elle parcourut sa maison, y vit bien des choses irrégulières qui ne semblaient pas redouter l'œil du maître, œil toujours absent, et fit des projets de réforme.

En passant dans l'escalier, au-dessus de la porte d'entrée, elle entendit sonner. Elle s'arrêta et regarda avec précaution par la fenêtre. Deux jeunes gens causaient.

— Si M. Hermond n'est pas chez lui, ou s'il ne te donne pas sa parole de lire la brochure ce soir, disait l'un, porte-la chez le docteur X... Il a la parole moins brillante, mais il est plus travailleur et on peut compter sur lui.

La porte s'ouvrit, et les jeunes gens se séparèrent. Berthe descendit précipitamment, et se trouva comme par hasard devant le visiteur au moment où, sur la réponse du domestique, il faisait un mouvement pour se retirer.

A la vue d'une femme, il s'arrêta et s'inclina respectueusement.

— De quoi s'agit-il, Monsieur ? lui demanda-t-

elle.

— Madame, je venais prier M. le docteur Hermond de jeter un coup d'œil sur cette brochure dont je suis l'auteur. Il y est question d'une œuvre importante que j'ai faite, et qui doit être terminée demain devant une commission dont M. votre mari fait partie. Je voulais le prier de prendre ma cause en main ; mais on me dit qu'il n'est pas chez lui, et qu'on ne sait quand il rentrera...

— Il rentrera bientôt, Monsieur, et je crois pouvoir vous assurer que ce soir il lira votre brochure.

dit la jeune femme en s'emparant du papier.

Le jeune médecin salua et partit.

(La fin au prochain numéro.)

Théâtre de Saumur.

Troupe du Grand-Théâtre d'Angers, sous la direction de M. EMILE MARCK.

LUNDI 7 février 1876.

MONTE-CRISTO

Grand drame en 5 actes, 2 parties et 13 tableaux, par Alexandre Dumas.

Vu son importance et sa longueur, cette pièce sera jouée seule.

Concert de charité sera donné, au Théâtre, par la Société musicale de la ville de Saumur, sous la direction de M. MEYER, avec le concours de M. GOUBAULT (élève d'Alard), violon solo du théâtre d'Angers, M. LEBERT, hautbois solo du même théâtre, et de MM. les amateurs et artistes de la ville.

Ainsi que nous l'avons dit déjà, la Commission administrative du Bureau de bienfaisance apporte son patronage à ce Concert faisant ainsi à soulager l'infortune; elle ne saurait trop encourager des œuvres qui tendent à lui procurer des ressources destinées au soutien de plus de six cents pauvres répartis dans toute la ville; les secours dont elle dispose sont inférieurs à leurs besoins.

Des dames, toujours dévouées quand il s'agit d'une œuvre de charité, ont accepté de faire une quête au profit des indigents dans l'intervalle qui séparera les deux parties du Concert.

De leur côté, MM. les membres de la Société musicale apportent tout leur zèle pour procurer aux assistants l'agrément qu'ils peuvent attendre de cette soirée.

PROGRAMME DU CONCERT.

PREMIÈRE PARTIE.

- 1° *L'Italiane à Alger*, ouverture de Rossini.
- 2° *La Part du Diable*, fantaisie de Verroust, pour hautbois, par M. LEBERT.
- 3° *Qui vive!* par M. B...
- 4° *La Poupée malade*, chantée par M^{lle} X..., âgée de 10 ans.
- 5° Fantaisie d'Alard sur *Robert le Diable*, pour violon, par M. GOUBAULT.
- 6° *I like but night*, scène comique, par M. M...
- 7° *Béatrice*, fantaisie de Bellini.

DEUXIÈME PARTIE.

- 1° *Tancrède*, ouverture à grand orchestre (Rossini), par les amateurs de la ville.
- 2° Duo du *Chalet*, par des amateurs.
- 3° *Deux pensées fugitives*, d'Ernst et Heller, par M. GOUBAULT.
- 4° *Oiseaux légers*, chant de Gumbert.
- 5° *La Tour des Pins*, fantaisie de Hemmerlé.
- 6° *Don Pasquale*, fantaisie de Verroust, par M. LEBERT.
- 7° *Le Monde tel qu'il est*, chansonnette comique, par M. M...

Différents délégués sénatoriaux de plusieurs départements ont remis aux préfets ou aux bureaux de bienfaisance le montant de l'indemnité qui leur était allouée pour se rendre au chef-lieu du département.

C'est ainsi, dit l'*Union de l'Ouest*, qu'en ont agi la plupart des délégués de Maine-et-Loire.

Commandement des subdivisions de région.

Le *Moniteur de l'armée* vient de publier une décision ministérielle du 27 janvier 1876, rendue en exécution des dispositions de l'article 18 de la loi du 13 mars 1875, modifiant par extension celles de la loi du 24 juillet 1873, et par laquelle MM. les généraux dont les noms sont indiqués doivent réunir à leurs commandements actifs, sous l'autorité supérieure des commandants de corps d'armée, les subdivisions de région dénommées.

Nous en reproduisons la partie concernant le 9^e corps d'armée:

Subdivisions de région du Blanc et de Châteauroux: M. le général Lalanne, commandant la 33^e brigade d'infanterie.

Subdivisions de région de Châtelleraul, de Tours, d'Angers et de Cholet: M. le général Fauvart-Bastoul, commandant la 18^e division d'infanterie.

Subdivisions de région de Châtelleraul et de Tours: M. le général de Gramont, commandant la 35^e brigade d'infanterie.

Subdivisions de région d'Angers et de Cholet: M. le général Charreyron, commandant la 5^e brigade de cuirassiers (provisoirement).

Subdivisions de région de Parthenay et de Poitiers: M. le général de Bar, commandant l'artillerie du 9^e corps d'armée.

C'est à partir du commencement de ce mois qu'en vertu de la convention conclue entre l'Allemagne et la France, les particuliers peuvent envoyer, par la poste, des mandats et articles d'argent, tant de la France en Allemagne que de l'Allemagne en France.

Aucun mandat ne pourra être de plus de 375 francs, s'il est payable en France, ni de plus de 300 marcs, s'il est payable en Allemagne.

La taxe est de vingt centimes par dix francs ou fractions de dix francs, si le man-

dat est délivré par un bureau de poste français.

Le montant de chaque mandat est exprimé en monnaie du pays où le paiement devra avoir lieu.

Nous lisons dans le *Patriote*, d'Angers:

« L'ouest de la France, qui est la région la moins éclairée, n'a nommé presque uniquement que des réactionnaires; la Bretagne qui figure la dernière sur la carte de l'enseignement primaire, a nommé 17 royalistes; la Normandie en a nommé 42; la Vendée et l'Anjou chacun 3; total, 35. Il est décidément temps de voter l'instruction obligatoire. »

Après avoir reproduit ces lignes, l'*Union de l'Ouest* ajoute:

« On ne voit pas comment l'Anjou paraîtrait plus éclairé, s'il avait pour sénateurs MM. X?, Lecoy et Bonnemère.

» Quant à la Bretagne, il est faux qu'elle soit ni la dernière sur la carte de l'instruction, ni la première dans la statistique des crimes et délits. Mais ce qui vient surtout infirmer les allégations peu séantes du *Patriote*, c'est le vote de la Normandie, qui n'a jamais passé, que nous sachions, pour un foyer d'ignorance ou pour un peuple peu soucieux de ses intérêts. »

M. le général de Ladmirault, gouverneur de Paris, a adressé aux électeurs du département de la Vienne la lettre suivante:

« Paris, 30 janvier.

» Messieurs et chers concitoyens,

» Je m'empresse de vous exprimer mes remerciements pour le mandat que vous venez de me confier et dont je me trouve profondément honoré. Je répondrai, je n'en doute pas, aux sentiments qui vous animent, en soutenant toujours au Sénat les principes conservateurs qui garantissent la religion, la famille et la propriété, sur lesquels reposent l'existence et la durée de toute société. Mon dévouement au pays me permettra, je l'espère, de justifier la confiance dont je viens d'être l'objet de votre part.

» Essentiellement attaché au département de la Vienne, je me suis toujours associé aux progrès de son industrie, de son agriculture et de son commerce; aussi je ne négligerai jamais l'occasion qui me sera offerte de soutenir et de défendre ses intérêts.

» Veuillez, etc. »

POITIERS. — L'artilleur qui avait été le plus maltraité, dans l'accident de la caserne Saint-Germain, a succombé aux suites de ses blessures à l'Hôtel-Dieu, où il avait été transporté.

La *République de la Sarthe* annonce qu'à partir du 3 février, elle cesse de paraître, jusqu'à nouvel ordre.

Fausse monnaie. — Il circule en ce moment, en France, un grand nombre de pièces de vingt francs fausses.

Ces pièces, qui reluisent comme de l'or, mais qui n'en contiennent guère, portent d'un côté l'effigie de la reine Victoria, et de l'autre un cavalier dont le cheval saute pardessus une hydre. Sur le recto on lit: *Victoria regina*; sur le verso: *To Hanover, 1837*, et au-dessous de l'hydre, le chiffre 20.

On recherche activement ceux qui mettent cette fausse monnaie en circulation.

On lit dans l'*Avenir de la Sarthe*:

« MM. Bollée, dont nous avons plusieurs fois signalé à l'attention publique la nouvelle et très-ingénieuse voiture à vapeur, viennent de faire avec cette voiture deux expériences pleines d'intérêt; ils ont gravi avec leur voiture à vapeur le terre Saint-Laurent, qui part de l'octroi de la rue de Coulaines et monte au séminaire. La pente de cette rampe, la plus rapide des alentours du Mans, est de 11 centimètres par mètre. Pendant le premier trajet, trois voyageurs étaient dans la voiture, tandis que, dans le second, douze y avaient pris place; l'une et l'autre fois, la vitesse était de 7 kilomètres à l'heure.

» Ces expériences, couronnées d'un plein succès, sont les plus hardies qui aient jamais été accomplies; elles garantissent la réussite des tramways à vapeur actuellement en construction pour la ville de Paris, sur le système de M. Amédée Bollée. »

Nous lisons dans l'*Indépendance bretonne*, de Saint-Brieuc:

« Deux morts ont signalé le scrutin sénatorial. Au moment du départ pour se rendre à Saint-Brieuc, M. Levêque, délégué de Saint-Denoual, a succombé à une maladie de poitrine qui le minait depuis longtemps.

» D'autre part, à son arrivée à Saint-Brieuc, M. Thomas, maire et délégué de Vilde-Guingalan, est mort subitement dans la rue.

» Les deux délégués suppléants, dont le dernier mandé par dépêche, se sont rendus dans notre ville et ont pu participer au vote. »

Les Asperges.

Voici le moment arrivé où les jardiniers soigneux préparent leurs planches pour la plantation des asperges et font provision de bons plants, car c'est sur leur choix bien fait que repose tout l'avenir d'une aspergerie. A ce sujet, nous inviterons les véritables amateurs à s'adresser à l'établissement horticole de la Breille (Maine-et-Loire), dont les produits sortis de terres nouvellement défrichées et de terrains sablonneux auparavant incultes, ont été admirés dans les concours d'Angers en 1869, de Laval en 1870, et de Vannes en 1875, et honorés de quatre médailles vermeil et argent.

L'établissement de la Breille est un de ces mille établissements où la charité enfante des prodiges.

Celui-là recueille, entretient, instruit de pauvres petits orphelins et les dirige vers la pratique agricole pour rendre ensuite à la société des citoyens utiles et des hommes honnêtes.

L'homme qui préside à cette œuvre de dévouement est M. le curé Mondain. L'orphelinat ne vit que du produit de ses cultures.

Voici le prix des plants choisis avec un soin minutieux:

Variété d'Argenteuil. — Plants d'un an: le cent, 7 francs; le mille, pour grande culture, 65 fr.; par cinq mille, 60 fr. (Des remises sont faites pour de grandes commandes.) — Plants de deux ans: le cent, 8 fr. 50. (Vu la petite quantité de ces plants, il n'est fait aucune remise pour une forte commande.)

Le directeur de la Breille a édité une brochure fort intéressante, sous ce titre: *Instructions sur la culture des asperges*. On y trouve de précieux renseignements: 1° sur le choix et la préparation du terrain; 2° l'engrais; 3° le choix des plants; 4° les caractères d'un bon et d'un mauvais plant; 5° l'âge que doit avoir le plant; 6° la variété qu'il faut cultiver; 7° la plantation; 8° les soins à donner aux plants pendant les trois premières années; 9° les ennemis de l'asperge; 10° l'utilité des buttes, les asperges blanches et vertes; 11° la récolte, la conservation et la cuisson de l'asperge.

Cet opuscule de 80 pages n'est pas dans le commerce de la librairie. Il est envoyé franco de l'établissement de la Breille contre 1 fr. en timbres-poste.

Faire autant que possible la demande d'avance à M. Mondain, curé, fondateur et directeur de l'Orphelinat agricole de la Breille, par Allonnes (Maine-et-Loire).

Faits divers.

Le couronnement des deux rosiers de Saint-Denis a eu lieu mercredi.

L'institution des rosiers de Saint-Denis date de 1640. La dot consistait primitivement en 50 écus; elle est actuellement de 900 francs.

La cérémonie du couronnement, interrompue de 1792 à 1808, a été reprise depuis l'occupation étrangère de 1870.

A dix heures, le sous-préfet de Saint-Denis, le maire de la ville, le commandant de place, les autorités civiles et militaires, suivis d'une foule considérable, ont conduit à la mairie les deux rosiers.

M. le maire leur a remis la dot qu'elles avaient méritée par leur conduite exemplaire.

En remettant les dots, M. Floquet a adressé des paroles d'encouragement aux deux jeunes filles.

Le cortège officiel s'est rendu ensuite à l'église paroissiale, où se célébraient à la fois les deux mariages.

Après le service religieux, le maire, le sous-préfet ou le commandant de place donnent le bras aux mariées, qu'ils ont reconduites à la mairie.

Ajoutons que les deux rosiers s'appellent, l'une M^{lle} Louise Jarry, née le 26 mai 1858, qui a épousé M. Victor Gruyer, vannier, et l'autre M^{lle} Eugénie André, née le 15 mars 1853, qui a épousé M. Honoré Mathieu, peintre en bâtiments. (Opinion.)

On vient de prononcer la séparation de corps de deux époux, âgés l'un de 72 ans, l'autre de 74.

— Il y a quarante ans, monsieur le président, que la vie commune est devenue impossible.

Le président, distrait: — Oh! mon Dieu! pour ce qui vous reste à vivre, vous auriez bien pu patienter encore!

Chez un dentiste:

— Sapristi, hurle un patient en s'adressant à l'opérateur, faites donc attention: vous venez de m'arracher une autre dent que celle que je vous avais désignée.

— Je le sais parfaitement, reprend le dentiste. *C'était pour me faire la main et reconnaître votre mâchoire.*

Et comme le client reste stupéfait: — Si vous voulez bien rouvrir la bouche, reprend le dentiste avec un sourire, je vais vous extraire la dent malade. Maintenant je suis sûr de moi.

Dernières Nouvelles.

Versailles, 3 février.

Le bureau de l'Assemblée s'est réuni pour régler diverses questions d'ordre intérieur relatives à l'installation du Sénat. Il visite actuellement la salle du Sénat.

Les anciennes banquettes sont enlevées; on pose les fauteuils et les bureaux des sénateurs. La tribune, le fauteuil du président et l'emplacement du bureau du Sénat sont plus avancés que l'ancien bureau de l'Assemblée.

On écrit de Versailles, 3 février, à l'Agence Havas:

« Aucune question n'ayant été annoncée au gouvernement, il est probable que M. Buffet ne se rendra pas à Versailles.

» On dément formellement la prétendue conversation qui aurait eu lieu entre le maréchal de Mac-Mahon et MM. Buffet et Dufaure, dans laquelle il aurait été question de compensation à donner à M. Buffet.

» Ce récit est d'autant plus inexact que M. Dufaure n'est pas encore de retour à Paris.

» Environ quinze candidatures ont été offertes à M. Buffet. »

Boulogne-sur-Mer, 3 février.

Un incendie a détruit cette nuit la brasserie de la Madeleine. Les pertes sont évaluées de 450,000 à 200,000 francs.

Pour les articles non signés: P. GODER.

Bulletin Financier.

Paris, 3 février.

Les progrès de nos rentes sont extrêmement rapides et le nombre des affaires traitées aujourd'hui est très-considérable.

Nous signalions hier et avant-hier une forte hausse sur le 5 0/0; aujourd'hui encore cette valeur a gagné 17 centimes, et elle se trouve actuellement à 104,62 1/2.

Le 3 0/0 est lui-même également en grande hausse; il a gagné ce soir 25 cent. et il est très-demandé à 67,50.

Comme on le voit, le mouvement de hausse est très-caractérisé, et nos prévisions d'hier se sont absolument confirmées.

L'Italien a regagné 5 cent., et est assez ferme à 70,90.

Le Turc fait 49,70 et les Lots sont à 52. Le Pérou est toujours un peu faible à 34 1/8.

Le Crédit mobilier se cote 201,25.

La Banque de Paris regagne 5 francs et fait 1077,50. La Banque ottomane est en hausse de 4,25 et on la cote 437,50.

Actions autrichiennes, 650; obligations autrichiennes, 323,50.

Actions lombardes, 252,50; obligations lombardes, 230,50.

Extérieure espagnole, 48 1/4; Intérieure espagnole, 17 1/2.

LES PLUS GRAND SUCCÈS DU PIANO

ŒUVRES NOUVELLES DE JULES KLEIN.

CERISES POMPADOUR, FRAISES AU CHAMPAGNE, PATTE DE VELOURS, LÈVRES DE FEU, PIZZA D'AMORE, CUIR DE RUSSIE, valse.
RADIS ROSES? mazurka.
FRANCE ADORÉE! Marche française.
CŒUR D'ARTICHAUT, PEAU DE SATIN, polkas.
Transcriptions brillantes à 4 mains par RENAUD DE VILBAC:
Cerises Pompadour, valse, Radis Roses? mazurka.
JULES KLEIN-QUADRILLE, composé par Deransart, chef d'orchestre de Valentino, sur les œuvres populaires du célèbre compositeur. (Le même quadrille transcrit à 4 mains par RENAUD DE VILBAC.)
Valse chantée: Fraises au Champagne et PIZZA d'Amore.

Mélodies célèbres de Jules Klein:

Rayons Perdus, Soupir et Baiser.

On reçoit franco les ŒUVRES DE JULES KLEIN, en envoyant pour chacune 2 fr. 50 c. en timbres-poste (à 4 mains: 3 fr.; 1 fr. 70 c. pour les Mélodies; 3 fr. pour le Portrait de Jules Klein, et 2 fr. pour le quadrille), à COLOMBIER, éditeur, rue Vivienne, 6, à PARIS, qui vient de publier le chef-d'œuvre de Renaud de Vilbac: CATIMINI, valse brillante de Salon. (Prix: 2 fr. 50 c.) En vente dans tous les magasins de musique.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé de Du Barry, de Londres, dite:

REVALESCIÈRE

Vingt-huit ans d'un invariable succès, en combattant les dyspepsies, mauvaises digestions, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, palpitations, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, membrane muqueuse, cerveau et sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant ou après certains plats compromettants, oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. C'est en outre la nourriture par excellence qui, seule, réussit à éviter tous les accidents de l'enfance. — 85,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castletuart, le duc de Puskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, M. le professeur docteur Beneke, etc.

Cure N° 63,476.

M. le curé Comparet, de dix-huit ans de Gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 47,422.

ÉPUISEMENT. — Baldwin, de délabrement le plus

complet, de paralysie des membres par suite d'excès de jeunesse.

Cure N° 76,448.

Verdun, 16 janvier 1872.

Depuis 5 ans, je souffrais de maux dans le côté droit et dans le creux de l'estomac, de mauvaises digestions, etc. — Je n'hésite pas à vous certifier que votre Revalescière m'a sauvé la vie.

ERNEST CATTÉ,

Musicien au 65^e de ligne.

Cure N° 62,986.

M^{lle} Martin, d'aménorrhée, Suppression des Règles et Danse de Saint-Guy, déclarée incurable, parfaitement guérie par la Revalescière.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle écono se encore 50 fois son prix en médecines. En 1/2 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalescière rafraichissent la bouche et l'estomac, enlèvent les nausées et les vomissements, même en grossesse ou en mer. En boîtes de 4, 7 et 60 francs. — La Revalescière chocolatée rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois plus que la viande et que le chocolat ordinaire, sans échauffer. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 576 tasses, 60 fr.; ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco. — Dépôt à Saumur, chez M. COMMON, rue Saint-Jean; M^{me} GONDRAND, rue d'Orléans; M. BESSON, successeur de M. TEXIER; M. NORMANDINE, rue Saint-Jean; M. J. RUSSON, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^o, 26, place Vendôme, Paris.

Évitez les contrefaçons. — N'acceptez que les boîtes en fer blanc, avec la marque de fabrique Revalescière Du Barry, sur les étiquettes.

LES FRÈRES MAHON, médecins spécialistes, obtiennent mille guérisons par an, de maladies de la peau et du cuir chevelu, téguments, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, teigne, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier Dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'hôpital d'Angers, de midi à trois heures. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'hiver.

Départs de Saumur pour Poitiers:
6 heures 20 minutes du matin.
11 — 30 —
1 — 45 — du soir.
7 — 40 —

Départs de Poitiers pour Saumur:
5 heures 35 minutes du matin.
10 — 45 —
12 — 30 — du soir.
6 — 20 —

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 5 FÉVRIER 1876.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % jouissance décembre...	67 40	»	»	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov...	730	»	»	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	731 25	7 50	»
4 1/2 % jouiss. septembre...	98	»	»	Crédit Mobilier...	201 25	1 25	»	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	607 50	»	»
5 % jouiss. novembre...	104 55	»	»	Crédit foncier d'Autriche...	327 50	»	7 50	Société autrichienne, j. janv. .	650	7 50	»
Obligations du Trésor, t. payé.	470	»	»	Charentes, 400 fr. p. j. août.	335	»	»	OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	230	»	»	Est, jouissance nov.	385	»	»	Orléans...	316 75	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	490	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	990	1 25	»	Paris-Lyon-Méditerranée...	312 25	»	»
— 1865, 4 %	510	1 25	»	Midi, jouissance juillet.	715	»	»	Est...	312 75	»	»
— 1869, 3 %	369	3	»	Nord, jouissance juillet.	1206 25	1 25	»	Nord...	315 75	»	»
— 1871, 3 %	346	»	»	Orléans, jouissance octobre.	1020	5	»	Ouest...	311 75	»	»
— 1875, 4 %	470 50	»	»	Ouest, jouissance juillet, 65.	640	2 50	»	Midi...	311 25	»	»
Banque de France, j. juillet.	3870	»	»	Vendée, 250 fr. p. jouiss. juill.	1130	5	»	Deux-Charentes...	285	»	»
Comptoir d'escompte, j. août.	625	»	»	Compagnie parisienne du Gaz.	23 50	»	50	Vendée...	289	»	»
Crédit agricole, 200 fr. p. j. juill.	485	»	»	Société immobilière, j. janv.	268 75	11 25	»	Canal de Suez...	528	»	»
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	370	»	»	C. gén. Transatlantique, j. juill.							
Crédit Foncier, act. 500f. 250 p.	900	»	»								

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS GARE DE SAUMUR (Service d'hiver, 20 décembre)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.
3 heures 8 minutes du matin, express-omnibus.
6 — 45 — — — — —
9 — 1 — — — — —
1 — 33 — — — — —
4 — 12 — — — — —
7 — 17 — — — — —

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURNAI.
3 heures 35 minutes du matin, omnibus-omnibus.
8 — 20 — — — — —
9 — 41 — — — — —
4 — 44 — — — — —
10 — 28 — — — — —

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 11 heures.

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE, En un ou deux lots.

UNE MAISON

Située à Saumur, rue Bodin, n° 2, et place de l'Arche-Dorée, n° 7, Joignant M. Abraham et M. Monblanc. S'adresser à M. SAVATIER, horloger, qui l'occupe en partie, ou à M^e CLOUARD. (47)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

JOLIE PROPRIÉTÉ

A la Pierre-Couverte.

Chemin de Mumet, commune de Bagnéux.

Comprenant maison d'habitation, cave, pressoir, servitudes, puits, citerne, jardin, vigne, trois grands bassins; le tout en très-bon état, bien planté d'arbres fruitiers de toute espèce en plein rapport, d'une contenance de 69 ares.

S'adresser à M. PELÉ, propriétaire-horticulteur, qui habite la propriété, tous les jours, avant midi; en son absence, à M. François RENAUD, au même canton, ou à M^e CLOUARD, notaire. (48)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

LA FERME DE LA MAISON-BLANCHE

Située communes du Coudray, d'Arzannes et de Distré.

D'une contenance de 12 hectares 22 ares 27 centiares.

S'adresser à M. FORCET, expert à Montreuil-Bellay, ou à M^e CLOUARD, notaire. (49)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

UNE MAISON

TRÈS-PROPRE AU COMMERCE

Située à Saumur, rue d'Orléans, n° 69.

Joignant l'hôtel des Voyageurs et M. Clouard; Cour, deux grandes écuries, vaste hangar.

S'adresser audit M^e CLOUARD.

Ecole d'application de cavalerie.

ADJUDICATION

DE FOURNITURES

Nécessaires à l'Ecole de Maréchalier de l'établissement.

Conformément aux dispositions de l'article 38 du règlement du 15 décembre 1875, le public est informé que le 21 février 1876, à une heure de l'après-midi, il sera procédé, par le conseil d'administration de ladite Ecole, dans le lieu ordinaire de ses séances, à l'adjudication publique, sur soumissions cachetées, des fournitures nécessaires à l'Ecole de cavalerie, savoir:

- 1° Fers (neuf et ferraille);
- 2° Clous;
- 3° Charbon de terre;
- 4° Outillage.

Ces diverses fournitures seront adjudiquées pour une année, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1876.

Les personnes qui désirent soumissionner pourront prendre connaissance du cahier des charges déposé au bureau d'habilitation de l'Ecole, tous les jours, de une heure à quatre heures du soir, les dimanches et fêtes exceptés.

Le général de brigade, président du conseil d'administration, L'HOTTE. (53)

UNE MAISON DE COMMERCE demande un enfant de douze ans, sachant lire et écrire. S'adresser au bureau du journal.

Etude de M^e ROBIN, notaire à l'Île-Bouchard.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION, Le dimanche 13 février 1876, à deux heures.

470 BEAUX PIEDS D'ARBRES

PEUPLIERS et NOYERS

Exploitation des plus faciles, entre route et rivière de Vienne.

S'adresser, pour tous renseignements, à M^e ROBIN, notaire;

Pour visiter les lieux, à M. BARBOTIN, régisseur. (50)

A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite.

UNE MAISON

Sise à Noyant, canton de Genes, Actuellement occupée par la brigade de gendarmerie.

S'adresser à la Sous-Préfecture de Saumur.

A LOUER

PRÉSENTMENT.

UNE MAISON

Rue de l'Echelle.

S'adresser au Directeur de l'Ecole des Frères. (567)

RIELLANT

DENTISTE

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur.

MALADIES CHRONIQUES

Vices du sang, Cancers de toute nature, Epilepsie, Ulcères, Goutte, Asthmes, Catarrhes, Rhumatismes, Toux, Maladies de la peau, de la poitrine, de l'estomac, du cœur, du foie et des voies urinaires.

On ne paie

les honoraires qu'après la guérison. Telle est la garantie donnée par le D^r ROBBE, médecin homéopathe, 80, rue d'Amsterdam, à Paris. Consultation de 5 à 5 h. — Par correspondance affranchie. (621)

VENDEZ VOTRE PÉRUVIEN

LISEZ LE GUIDE FINANCIER

3 fr. par an. PARAIT TROIS FOIS PAR MOIS 3 fr. par an.

PAIEMENTS DE COUPONS — PRÊTS SUR TITRES — ACHAT ET VENTE DE VALEURS

ARBTRAGES.

Envoi gratuit pendant un mois à toute personne qui en fera la demande. Abonnement d'essai, 3 mois, 1 fr.

Administration et Direction: 92, rue Richelieu, PARIS.

SIROP DELABARRE DE DENTITION

Il y a des contrefaçons. — Exiger la signature.

A l'aide de ce dentifrice bien connu, employé en simples frictions sur les gencives des enfants qui font des dents, la sortie des dents s'effectue sans crainte ni douleurs. — Prix du flacon, 3 fr. 50. Notice explicative envoyée franco.

PARIS: DÉPÔT CENTRAL, 4, rue Montmartre.

SEUL DÉPÔT, à Saumur, à la pharmacie PASQUIER.

Aux PROPRIÉTAIRES et aux ENTREPRENEURS

EN BATIMENT.

La Série de Prix, présentée et adoptée par la Chambre syndicale des Entrepreneurs de la Ville de Nantes, est un livre indispensable aux Propriétaires, puisqu'il leur permet d'évaluer avec certitude les travaux en projet et de vérifier eux-mêmes les Mémoires qui leur sont présentés par les MAÇONS, CHARPENTIERS, COUVREURS, PLOMBIERS, MENUISIERS, PLÂTRIERS, MARBRIERS, SERRURIERS, PEINTRES et VITRIERS.

Si donc, un Mémoire d'Entrepreneur comportait des prix plus élevés que ceux arrêtés par la Chambre syndicale, les Propriétaires seraient fondés à faire de justes réclamations.

La Série de Prix est un livre de première nécessité pour les Entrepreneurs, puisque les calculs sont tout faits et qu'ils n'ont qu'à les appliquer aux travaux qu'ils fournissent.

Avec ce livre, l'établissement de leurs Mémoires, toujours si compliqués, devient on ne peut plus simple; de plus, il leur enlève tout sujet de contestation avec les Propriétaires.

La Série de Prix a son importance pour les villes en dehors de Nantes comme pour Nantes même. Dans ce cas, l'Entrepreneur, en raison du prix de la main-d'œuvre, des matières premières et des faux frais, a intérêt qu'à augmenter ou à diminuer de 5 ou 10 p. 100, par exemple, les prix portés dans ce livre; en procédant ainsi, il sera toujours sûr que ses factures seront établies proportionnellement et d'une manière très-rationnelle.

Prix relié: 7 fr. — Par la poste: 8 fr.

Le seul dépôt de la SÉRIE DE PRIX est à Nantes, chez M. PLEDRAN, imprimeur-éditeur, quai Cassard, n° 5.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.